

Sujet : [INTERNET] Bon-Repos-sur-Blavet. Carrières de Bellevue - Saint-Gelven

De : [REDACTED]

Date : 28/06/2019 17:20

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint nos remarques concernant l'étude d'impact sur le projet d'extension de la carrière de Bellevue.

Au regard des carences de l'étude, l'association Cicindèle se prononce pour le renouvellement de l'autorisation dans les limites actuelles mais contre l'extension.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

[REDACTED]

----- Pièces jointes : -----

Remarques EP bellevue.docx

15,3 Ko

Etude faune-flore-habitats par le cabinet AXE

- ✓ Chez les amphibiens, l'absence de tritons dans les mares et pièces d'eau est assez étonnante
- ✓ Chez les reptiles, la vipère péliade n'a pas été observé, or l'espèce, dont le statut est EN (en danger) en Bretagne et pour laquelle la responsabilité de la Bretagne, très élevée, aurait mérité une recherche approfondie. Le lézard vivipare, espèce protégée et assez commune n'a pas été vu notamment près de la « lande à ajonc », c'est également étonnant
- ✓ Chez les chiroptères, une recherche d'arbres-gîtes fréquentés et des écoutes ont été effectuées mais il n'est pas fait de mention de contact avec les organismes régionaux et locaux en charge des suivis sur le secteur de Guerlédan. Or, à moins de 1km, il existe des cavités (anciennes ardoisières) utilisées en site d'hivernage et reposoir estival. Parmi les espèces fréquentant ces cavités, le grand-rhinolophe (EN sur la liste rouge régionale et pour lequel la Bretagne a une responsabilité très élevée) aurait dû être particulièrement recherché, ses territoires de chasse pouvant être impactés par le projet d'extension. Le contact de 6 espèces uniquement semble très faible au regard des habitats présent.
Par ailleurs, l'existence (ou l'absence) d'arbre-gîte, utilisé ou non, aurait aussi pu être confirmé par ces associations ainsi que toutes les données historiques.
D'une manière générale concernant les chiroptères la méthode d'investigation semble très légère et nettement insuffisante au vu des enjeux sur ces espèces.
- ✓ Chez les autres mammifères, il n'est pas fait mention de recherche de muscardin (NT sur la LRR), pourtant présent à proximité. Aucune donnée historique n'est mentionnée. Là encore, ce travail est indispensable pour orienter les recherches sur des espèces ou groupes à enjeux.
- ✓ Chez les oiseaux, la présence et la reproduction avérée d'espèces à fort enjeux auraient également pu être confirmées par une recherche auprès des naturalistes locaux. Le faucon pèlerin et le grand corbeau (EN sur la LRR) fréquentent la carrière et s'y reproduisent parfois ; l'autour des palombes a plusieurs fois été signalé dans le secteur de Guerlédan ; la fauvette pitchou, présente à Liscuis et sur les landes bordant le lac pourrait être présente dans la parcelle en ajonc prévue dans l'extension.
- ✓ Chez les mollusques, la présence d'une coquille vide de mulette perlière est une donnée exceptionnelle, loin des cours d'eau où sa présence est attestée. Elle fréquente les rivières fraîches de première catégorie, son cycle de reproduction dépend de la présence de truite fario. Aucune de ces caractéristiques ne se retrouve à l'endroit où la coquille a été découverte (bord de canal), ce qui laisse supposer que la donnée est erronée. Une simple vérification auprès du chargé de mission « mulette » de Bretagne Vivante aurait permis de confirmer ou infirmer la donnée.

Concernant les habitats, compte tenu des carences observées ci-dessus, un doute peut-être émis sur l'absence d'habitats d'intérêt européen.

La description de la « lande à ajonc » ou « fourré à ajonc » (selon la typologie EUNIS) semble indiquer qu'il s'agit d'une friche or la présence de Molinie visible sur la photo laisse à penser que des éricacées pourraient être présentes, requalifiant l'habitat en lande vraie (habitat d'intérêt communautaire)

La qualification de « forêt » de conifères (code 42.0) est plus que douteuse, il s'agirait plus probablement de vieilles plantations ayant évolué en boisement spontané par endroit.

Mesures « éviter – réduire – compenser »

L'état des lieux des espèces et des habitats présents montrant des insuffisances, les propositions qui en découlent seront forcément erronées.